

Construction d'un mur antibruit sur l'A9

Dans le cadre du Plan de relance autoroutier, VINCI Autoroutes conduit un important programme de réduction des nuisances sonores. La construction d'un mur antibruit est lancée sur la commune de Pinet dans l'Hérault le long de l'A9.

Souhaitant améliorer le cadre de vie des riverains de son réseau, VINCI Autoroutes s'est engagé, dans le cadre du Plan de relance autoroutier signé avec l'Etat, dans une action volontariste d'amélioration du confort acoustique des quartiers d'habitats les plus exposés aux nuisances sonores, en allant au-delà des obligations réglementaires.

Ainsi un mur antibruit représentant une surface de près de 1 100 m², pour un coût total d'un peu plus de 1 M€, sera réalisé entre Agde et Sète, sur la commune de Pinet le long des voies de l'A9.

Ces travaux qui débuteront lundi 16 janvier 2017, entraîneront des restrictions de circulation avec la mise en place de voies de largeur réduite, et une **vitesse limitée à 90 km/h** dans la zone de chantier.

Ces mesures resteront en vigueur durant toute la durée des travaux, **du lundi 16 janvier 2017 à mi-juin 2017.**

Les équipes de VINCI Autoroutes s'efforcent de limiter la durée des travaux et la gêne occasionnée. Cependant, **des perturbations sont possibles aux heures de pointe.** Il est recommandé de demeurer vigilant aux abords de ce chantier.

Un dispositif d'information et de signalisation pour informer les clients en temps réel Radio VINCI Autoroutes (107.7).

- **Le 3605**, numéro unique accessible 24h/24 et 7j/7.
- **L'Application VINCI Autoroutes** : trafic en temps réel.
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com.**

Le Plan de relance autoroutier

Le Plan de relance autoroutier, validé par la Commission européenne, a été confirmé lors de l'accord intervenu le 9 avril 2015 entre l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroutes.

Il traduit le partenariat entre l'autorité publique et le secteur privé pour moderniser les infrastructures autoroutières au cœur des territoires, soutenir la croissance économique et contribuer à la création de milliers d'emplois.

Il permettra d'améliorer la sécurité des utilisateurs d'autoroutes, de fluidifier le trafic et de faciliter l'accès aux autoroutes depuis le réseau secondaire. Il renforcera aussi l'insertion environnementale des autoroutes dans les territoires.

Les 3,2 milliards d'euros d'investissements portent sur des opérations de création, d'élargissement, de rénovation d'infrastructures à l'échelle nationale. Ce montant est entièrement financé par les sociétés d'autoroutes. Pour VINCI Autoroutes, ce sont 2 milliards qui seront investis dans les territoires traversés par son réseau.

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes - 189 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

CONTACT PRESSE : **Stéphanie Thibaut, direction régionale Languedoc-Roussillon**
Tél. : 06 26 47 07 12 – stephanie.thibaut@vinci-autoroutes.com